

DÉSHERB'NAT®

HERBICIDE FOLIAIRE BIO-CONTRÔLE



➤ PRÉSENTATION

Herbicide foliaire Bio-contrôle à base d'acide caprylique efficace sur tous types d'adventices graminées et dicotylédones, jeunes et développées à destination des zones cultivées et des zones non cultivées.

➤ QUAND APPLIQUER ?

DESHERB'NAT® s'applique deux fois par an maximum, entre le 1ermars et le 31 août.

Traiter par temps clair, sur feuillage sec et sans risque de pluie dans les 24H minimum.

En période estivale, privilégier les applications en fin de journée ou tôt le matin.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Possible Optimum

➤ COMMENT APPLIQUER ?

USAGES HOMOLOGUES	DOSAGE	Intervalle minimum entre 2 applications
Arbres et Arbustes d'Ornement – Désherbage Pépinières pleine terre	8%*	21 jours
Arbres et Arbustes d'Ornement – Désherbage Plantations pleine terre		21 jours
Cultures florales et plantes vertes – Désherbage		21 jours
Rosiers – Désherbage pleine terre		21 jours
Traitement généraux – Désherbage avant mise en culture		5 jours
Traitement généraux – Désherbage Zone non cultivées		21 jours
Usages non agricoles – Désherbage Total des Sites industriels et autres infrastructures		21 jours
Usages non agricoles – Désherbage des Voies ferrées		21 jours
Usages non agricoles – Désherbage Allées PJT, Cimetières, Voies de communication		21 jours
Traitement généraux – Destruction des mousses	5,3%	5 jours

*mouillage 1000 l/ha

Vente de produit phytopharmaceutique
Agrément phytopharmaceutique
N°LR 00209

FICHE D'IDENTITE

USAGES ET DOSES HOMOLOGUÉES
A.M.M N°2180369 (NUFARM SAS)
DRE 24H – ZNT aqua 5m
Produit bio-contrôle

COMPOSITION
564 g/l (60% m/m) d'acide caprylique

FORMULATION
Emulsion de type aqueux (EW).

CONDITIONNEMENT
Carton de 2 bidons de 10 L.

PROFIL TECHNIQUE

- ✓ HERBICIDE FOLIAIRE BIO-CONTRÔLE
Usages sur zones cultivées et zones non cultivées
- ✓ ACTION RAPIDE & FLEXIBILITE
Utilisable dès mars et jusqu'à fin août
- ✓ CONTRÔLE DES GRAMINÉES ET DICOTYLÉDONES
- ✓ CONCENTRATION ÉLEVÉE EN PRINCIPE ACTIF
- ✓ PRINCIPE ACTIF 100% D'ORIGINE VÉGÉTALE

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Le 15 07 2021

NOTA :
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe –CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70
Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.com





DÉSHERB'NAT®

HERBICIDE FOLIAIRE BIO-CONTRÔLE



> COMMENT APPLIQUER

1/ PRÉPARER

Préparer la bouillie dans un endroit bien ventilé. Remplir à la moitié la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte de DESHERB'NAT® en maintenant le système d'agitation. Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve. Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter. Les mélanges doivent être mis en œuvre selon la législation en vigueur, nous consulter. Utiliser la bouillie immédiatement après sa préparation. L'utilisation de ZONEBLEU®, colorant temporaire et d'un adjuvant, incorporés dans la cuve, permettent de visualiser et d'améliorer l'application.

2/ TRAITER

Pour une efficacité optimale, pulvériser par temps clair, idéalement ensoleillé. Maintenir l'agitation pendant la durée de l'application. Plus la luminosité et la température seront élevées et plus l'effet de la préparation sur la cible sera rapide. Traiter sur feuillage sec, sans risque de pluie dans les 24h minimum. Traiter à basse pression (1 à 3 bars maximum). En période estivale, privilégier les applications en fin de journée ou tôt le matin.

3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer. Utiliser un nettoyant spécifique afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel..

> RECOMMANDATIONS

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires. Pendant la préparation de la bouillie et le traitement, porter des vêtements de travail appropriés, consulter l'étiquette.

Ne pas diriger l'application vers les parties vertes des cultures installées sur la parcelle traitée ou sur les parcelles adjacentes.

Ne pas appliquer sur pelouses ou plantes non cibles.

Lors de l'application, prendre toutes les mesures nécessaires (buses anti-dérives, bandes enherbées,...) pour éviter tout transfert de produit en dehors de la zone traitée, notamment sur les étangs, cours d'eau et fossés. Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseaux, étangs, mares ...

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide caprylique plus de 2 fois par an et entre les mois de septembre à février.

Délai de rentrée : 24 heures.

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n°vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: www.quickfds.com ou auprès de Nufarm.

STOCKAGE

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Conserver dans un endroit frais, sec et fermé à clé, à une température supérieure à 10°C. Protéger du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Éloignez les sources d'inflammation, ne fumez pas. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.



Vente de produit phytopharmaceutique
Agrément phytopharmaceutique
N°LR 00209

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Le 15 07 2021

NOTA :
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe -CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.com





DÉSHÉRB'NAT®

HERBICIDE FOLIAIRE BIO-CONTRÔLE



MENTIONS LEGALES



AMM N°2180369 -DANGER -H315 provoque une irritation cutanée. H318 provoque de graves lésions des yeux. H412 nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation pour l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide caprylique plus de 2 fois par an.

SPe 2 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit entre septembre et février.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe 4 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés, et dans toute autre situation où le risque de ruissellement est important.

SPe 8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> -Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

Vente de produit phytopharmaceutique
Agrément phytopharmaceutique
N°LR 00209

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Le 15 07 2021

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe -CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.com



NOTA :
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.